



RÉUNION extraordinaire du 24 avril 2024 (1/2)

VOS ELUS CSE

Marie-Martine LEMERCIER
marie-m.lmercier@francetravail.fr

Cindy CHAMBRELAN
cindy.chambrelan@francetravail.fr

François DOUBLET
francois.doulet@francetravail.fr

Richard LECORDIER
richard.lecordier@francetravail.fr

Olivier HENRY
olivier.henry@francetravail.fr

Elodie MENNERUN
elodie.mennerun@francetravail.fr

Céline TAUPIN-BRUNET (non élue)
c.taupin-brunet@francetravail.fr

VOTRE DELEGUEE REGIONALE

Marie-Martine LEMERCIER

06.60.47.15.84

Point unique à la demande des élus du CSE :

Bilan 2023 et feuille de route /perspectives 2024 du contrôle de la recherche

Le Directeur Territorial de la plateforme Saint Etienne du Rouvray et Caen nous a présenté, seul, le bilan 2023 ainsi que la feuille de route et les perspectives pour l'année 2024.

L'objectif 2023 était de 25000 contrôles et 26226 ont été réalisés. Le Conseil d'Administration a validé pour 2024 un objectif de 30000 contrôles pour la Normandie à iso effectif (31 conseillers sur les deux plateformes).

Des leviers nationaux et régionaux vont être mis en place pour permettre d'absorber la charge supplémentaire et mener de manière plus fluide les contrôles comme :

- Non automatisation de l'envoi du questionnaire
- Dématérialisation des pièces à fournir
- Allègement de la charge administrative

Au 31 mars, la Direction avance que 7762 dossiers sont déjà clôturés soit 25.9% de la cible annuelle 2024 sans que les leviers soient activés et considère que la cible sera atteinte sans besoin de renfort.

La Direction a insisté sur le fait que le CRE est un outil pour une redynamisation du retour à l'emploi et non un outil de radiation. Cette présentation a suscité de nombreuses questions, et alertes de la part des élus et notamment du SNAP.

Face aux alertes des élus tant sur la charge que sur la souffrance au travail d'agents, la Direction nous présente des mesures du CRE rénové, un indicateur QVT de qualité, des ateliers d'accompagnement (désescalade, ...). Elle nous indique que les changements ou allègements administratifs se feront en concertation avec les agents, et qu'il n'y aura pas de mise en œuvre forcée.

Les élus SNAP ont alerté entre autres, sur la mise en œuvre dès maintenant de mesures présentes dans le pilote du CRE rénové, alors qu'aucune note de cadrage modificative n'existe et que la région n'est pas pilote.

Pour rappel en 2023 la Direction du CRE s'est fait rappeler à l'ordre par la DG suite à un audit qui a mis en lumière le non-respect de la note de cadrage en vigueur.

Plus avaient explicitement demandé des informations sur les process d'organisation la direction se cantonne à parler du nombre de contrôle initiés, or pour les élus ce rôle est un objectif, il implique un nombre important de tâches à réaliser dans le travail.

Les rendez-vous est tellement éloignées (plus d'un mois) qu'il devient impossible pour nous d'obtenir une récupération de temps.

avis du SNAP



RÉUNION extraordinaire du 24 avril 2024

CSE

Normandie

Les élus SNAP regrettent le peu de réponse apportée par la Direction à leurs questions, déplorent le manque de considération face au mal-être exprimé par les collègues.

Les élus SNAP sont nullement convaincus que les dites simplifications des actes métiers suffisent à alléger les tâches des agents permettant ainsi l'absorption des 20% de contrôles supplémentaires.

Les élus SNAP ont signalé leur regret qu'aucun membre de la Direction du Contrôle de Recherche d'Emploi ne soit venu pour présenter le travail de réflexion soi-disant mener avec les équipes, comme c'est normalement le cas habituellement, certaines questions d'ordre techniques auraient peut-être pu obtenir des réponses.

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SYNDICAT SNAP

Région Normandie

syndicat.snap.normandie@pole-emploi.fr

Je clique, j'adhère !

SNAP